



THE PROFESSIONAL ASSOCIATION
OF FOREIGN SERVICE OFFICERS
L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES AGENTS DU SERVICE EXTÉRIEUR

58^e Assemblée générale annuelle

Le lundi 23 octobre 2023

Rapport des assurances collectives

par Marty Johnston, adjoint de direction pour le Programme d'assurances collectives

Le nombre de membres participant à notre Programme d'assurance-vie collective a augmenté cette année du fait que de nombreux membres ont adhéré au régime par suite d'activités de promotion et de sensibilisation après la signature de la nouvelle convention collective. **L'APASE tient à encourager les recrues qui joignent les rangs du Service extérieur à se prévaloir de la période d'inscription ouverte de 60 jours, sans preuve d'assurabilité, et à présenter une demande d'adhésion.** Le régime d'assurance-vie de l'APASE offre un excellent produit conçu expressément pour la collectivité du Service extérieur dont les membres éprouvent de la difficulté à obtenir de l'assurance-vie lorsqu'ils quittent le Canada.

Le programme a besoin d'un plus grand nombre d'adhérents pour rester solide. La question sera examinée en prévision de la prochaine renégociation en 2024. Le Comité de l'assurance-vie est à la recherche de membres disposés à se joindre à lui aux fins de contribuer au programme en 2024. Le programme d'assurance-vie existe parce qu'un grand nombre de membres se sont vu refuser de la protection à cause de leur profession ou d'une demande d'adhésion présentée alors qu'ils étaient en affectation outre-mer. Le programme offre une protection aux membres affectés dans des missions très difficiles.

Étant donné qu'un grand nombre de nos membres n'ont pas de protection, nous vous encourageons à prendre le temps d'examiner les avantages de l'assurance-vie temporaire et pour personnes à charge à primes très compétitives que l'APASE offre. Pour obtenir une brochure d'information, des formulaires de demande d'adhésion ou des renseignements, il suffit de vous rendre sur www.pafso.com ou de communiquer avec Marty Johnson par courriel à : marty.johnston@pafso.com.

Les Opérations ont mené deux campagnes de promotion visant à sensibiliser les membres. La première a eu lieu en janvier 2023, lorsque l'APASE a annoncé une réduction de 5 % des primes. Au printemps, capitalisant sur la nouvelle convention collective, la Canada Vie a approuvé une promotion qui permettait aux nouveaux membres d'être automatiquement admissibles à une police minimale pourvu qu'ils présentent une demande d'adhésion avant le 30 juin 2023. Les deux promotions ont entraîné une forte hausse du taux de participation des membres et du nombre de demandes d'adhésion. Le système GroupNet de la Canada Vie a continué à bien fonctionner, mais le délai de traitement des nouvelles demandes a augmenté. L'APASE a aussi actualisé la brochure du programme d'assurance et en a distribué des exemplaires aux membres participants.

Le programme Best Doctors, désormais appelé Teladoc, et le régime d'assurance en cas de maladie grave ont été renouvelés jusqu'à la conclusion de la prochaine convention triennale afin de garantir la stabilité du régime. Ainsi, ils seront renégociés en même temps que le régime, plutôt que séparément.

Nous tenons à vous rappeler que, si vous résidez à l'extérieur du Québec, de l'Ontario ou du Manitoba, vous n'êtes pas assujettis à la taxe de vente provinciale. Cette taxe ne s'applique pas aux membres qui sont actuellement en affectation à l'étranger. Veuillez actualiser votre adresse en communiquant avec info@pafso-apase.com.

Vos commentaires et suggestions nous tiennent à cœur. Communiquez avec nous à : marty.johnston@pafso-apase.com.